



Cher adhérent,

Ouifield vous informe de l'évolution des conditions commerciales suivantes :

- Catégorie concernée : **Location & entretien de vêtement de travail**
- Fournisseur : **ANETT**
- **Quelle est la variation de prix ?**

Ouifield vient de finaliser les nouvelles conditions 2024 avec son partenaire ANETT, conditions reprenant **intégralement** celles de 2023 :

- Pas d'évolution des prix unitaires 2023 sur 2024 (contrairement à la hausse annoncée de +2,5% dès janvier'24)
- Maintien de la CVE (Contribution à la Valorisation Energétique) de +5%, présente en bas de chaque facture et calculée sur le montant total Hors Taxe

- **Date d'application :**

A partir du **1^{er} janvier 2024**

- **Précisions :**

- Suite à la revalorisation ANETT (+2,5%) passée de façon unilatérale sans l'accord de OUIFIELD sur les factures de janvier et février'24, des avoirs concernant cette hausse sont en cours d'émission par les différentes régions ANETT
- Engagement pris par ANETT à partir du 1^{er} janvier 2025 : suppression de la CVE et révision des prix 2025 sur la base de nos modalités contractuelles

Pour tout complément d'information, contactez votre interlocuteur habituel.

Jean-Luc Boussard (Chef produit)